

## **Conditions générales de vente KINSSHA de noms de domaine**

Ces conditions de vente sont valables uniquement pour les offres de noms de domaine de :

KINSSHA nom des services de solutions Internet de la société RIVIERE HENRI, société élisant domicile 153 Chemin Alexandre Sery 97430 Le Tampon - Reunion - SIRET : 511 760 506 00010, représentée par M. RIVIERE, ci-dessous dénommée KINSSHA.

L'achat d'un nom de domaine implique la lecture et l'acceptation totale de ces conditions générales de vente.

### **1. Réserve et enregistrement d'un nom de domaine**

La procédure pour réserver et enregistrer les noms de domaine est valable pour toutes les extensions et les noms de domaine, hormis les extensions en "FR" pour les particuliers ([www.afnic.fr](http://www.afnic.fr)).

Les services KINSSHA jouent le rôle d'intermédiaire en qualité de revendeur entre son client et les autorités d'attribution et de gestion des noms de domaine dans le monde pour la réservation et/ou le renouvellement des noms de domaine.

Lors de la réservation du nom de domaine souhaité, KINSSHA devient le responsable administratif, technique et commerciale de votre nom de domaine dont vous êtes le propriétaire.

Les services KINSSHA n'ont aucunes autorités sur le pouvoir d'attribuer les noms de domaines. De ce fait, KINSSHA ne peut pas être tenu responsable de l'attribution des noms de domaine émanant du client et ne peut garantir que les noms de domaine soumis sont libres de droits et qu'ils le resteront. Le client ne peut réclamer ou demander de quelconques dommages et intérêts provenant de tiers pour une utilisation frauduleuse d'un nom de domaine ainsi que toute autre forme de réclamation et/ou demande en dommages et intérêts pour la non attribution du nom de domaine voulu.

Le client atteste que le nom de domaine choisi ne nuit pas aux droits des tiers, par conséquent KINSSHA et ses fournisseurs ne peuvent être tenu responsable.

Le client s'engage à ne pas solliciter KINSSHA pour de quelconques dommages et intérêts qu'un tiers peut engager pour l'utilisation frauduleuse d'un nom de domaine ou signes caractéristiques par le client. Par conséquent, le client sera pleinement responsable de toutes les conséquences financières émanant d'une utilisation frauduleuse du ou des noms de domaine qu'il aura entrepris sous sa responsabilité et indemniserà KINSSHA des condamnations et des frais de défense éventuels émanant de telles poursuites en justice créées par des tiers.

Si un conflit subvient dans l'attribution du nom de domaine, les services peuvent aider le client, mais ne peut-être tenu responsable du résultat final de celui-ci. Le client acquiesce que KINSSHA exécute à sa demande auprès d'une autorité d'enregistrement.

### **2. Acheter un nom de domaine**

Les spécificités des offres pour un nom de domaine pour une extension (ou des extensions) sont définies par KINSSHA sur son site [www.kinssha.org](http://www.kinssha.org).

KINSSHA se réserve à tout moment un droit de modifications de ses offres tarifaires des noms domaines en fonction des extensions (.fr, .com, .net ..).

L'offre d'achat de nom de domaine est réservé strictement aux utilisateurs des services gratuits d'hébergement KINSSHA possédant un compte d'hébergement.

### **3. Renouvellement d'un nom de domaine**

La période de renouvellement d'un nom de domaine est d'un an à compter de son activation technique auprès des services KINSSHA. Il est impératif d'envoyer votre paiement au moins 10 jours avant l'expiration de votre nom de domaine. Dans le cas où votre paiement arriverait trop tard ou que votre domaine expirerait, des frais supplémentaires vous seront facturés pour la récupération et le renouvellement de votre domaine.

### **4. Transfert d'un nom de domaine**

Le transfert d'un nom de domaine n'est possible que 6 mois après l'achat de celui-ci. Le transfert d'un nom de domaine en .fr vers un autre registrar est facturé 20.00 € HT par les services de KINSSHA. (Le transfert d'un nom de domaine en .fr est facturé 20 € HT par l'Afnic. Nous répercutons donc ce coût sur votre transfert)

Le transfert des autres extensions n'entraîne pas de frais de la part de KINSSHA.

### **5. Engagement et responsabilité du client**

Le client s'engage à l'achat du nom de domaine que ses informations civiles soient complètes et fiables. Et d'informer immédiatement le Prestataire (KINSSHA) de toute modification concernant sa situation : changement d'adresse postale, email, numéro de téléphone... Dans le cas où ces informations ne seraient pas exactes, KINSSHA ne pourra être tenu responsable de la non acceptation de la demande du nom de domaine auprès des services concernés. Aucun remboursement ne sera possible.

Les services de KINSSHA demandera au client de lui réserver les frais demandés par l'AFNIC pour le changement de ses coordonnées sur l'extension .fr.

### **6. Mode de paiement.**

Les modes de paiements acceptés par KINSSHA sont par Carte bancaire via Paypal (avec ou sans compte Paypal), Chèque (à la condition unique qu'il émane d'un établissement bancaire situé sur le territoire Français), Virements bancaire national ou international, Mandat Cash, Mandat Administratif ou par Mandat International.

Ces conditions de ventes peuvent être modifiées à tout moment, vous devez les consulter régulièrement.